



contrat location de voiture

Par **MIDINO**, le **22/06/2019** à **18:28**

j'ai acheté un voyage chez xxxxxx "Road trip USA". Arrivé sur place, je donne mon bon d'échange prépayé pour la location d'une voiture chez le fournisseur du voyageur "xxxxxx". Au guichet les papiers se font normalement l'opératrice me fait choisir ma voiture sur l'écran de son ordinateur puis me demande mon permis puis ma carte bleue pour enregistrement de caution. Elle me fait signer et parapher avec le détail du coût de la location " Nb de jours garantie ect.." pour un montant de 1065\$, au bout de 15 jours je restitue la voiture en lieu et état comme convenu. Ce n'est qu'à mon retour en France que je vois un prélèvement sur mon compte de 950 € soit 1065\$ pour la location d'une voiture. Pensant à une erreur je me rends chez mon voyageur pour un remboursement ou une régularisation vu que j'avais payé cette prestation dans le contrat de mon voyage. Il me répond que c'est un changement de catégorie de véhicule et que j'ai signé le contrat sur place donc pas de remboursement possible ni du voyageur ni du loueur. même avec une déduction de l'écart forfaitaire du changement de catégorie par rapport au bon d'échange.

Quel sont mes droits et mes recours

Par avance merci cordialement

Didier